

Résumé

L'économie sort lentement d'une profonde récession qui aura des conséquences durables. Si, en termes de PIB réel, cette récession est comparable à celles qu'ont connues les autres économies avancées de l'OCDE, elle a entraîné une augmentation beaucoup plus marquée du chômage et une détérioration plus prononcée des finances publiques, l'une et l'autre largement structurelles. En Espagne, les effets de la crise mondiale ont été aggravés par une expansion insoutenable de la demande intérieure, sous l'impulsion de l'investissement en logements et de l'investissement des entreprises, aboutissant à un endettement croissant du secteur privé. Bien que les autorités aient mené une politique budgétaire et financière relativement prudente avant la crise, la confiance des investisseurs s'est dégradée pendant celle-ci et la reprise pourrait s'en ressentir dans la mesure où les marges sur les emprunts souverains restent élevées. Néanmoins, après la publication des résultats des tests de résistance auxquels les banques ont été soumises et à la suite des initiatives énergiques prises par les autorités, les conditions de financement se sont améliorées.

Rééquilibrer l'économie espagnole exigera des efforts plus intenses et plus amples de la part des autorités. Celles-ci ont réagi en accélérant substantiellement le processus d'assainissement budgétaire, en s'employant activement à remédier à certains des problèmes dont les institutions du marché du travail souffrent depuis longtemps, en engageant une action décisive pour renforcer les caisses d'épargne et en lançant des réformes destinées à lever les obstacles à la concurrence sur les marchés de produits. Ces efforts doivent être intensifiés et amplifiés. Il ne sera pas possible de rétablir les équilibres économiques sans réformer le marché du travail. Jointe à des réformes des marchés de produits, la réforme du marché du travail contribuera à améliorer la compétitivité. Des mesures doivent être prises pour assurer la viabilité des finances publiques, comme les autorités en ont la ferme intention. Enfin, pour promouvoir une croissance durable, il faudra aussi s'attaquer aux problèmes environnementaux, notamment la rareté d'eau.

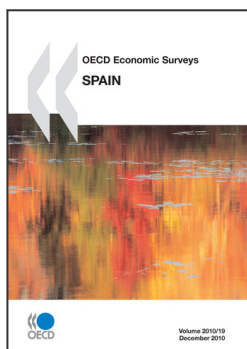
Le vaste déficit budgétaire structurel doit être comblé. Plus de la moitié de la détérioration du solde des administrations publiques a probablement un caractère en grande partie structurel. Le programme d'assainissement élaboré par le gouvernement devrait se traduire par des progrès notables dans la voie de la viabilité budgétaire, mais des mesures spécifiques doivent être élaborées. Une fois les finances publiques suffisamment assainies, il serait possible de réformer le système fiscal de manière à favoriser davantage la croissance en transférant une partie du poids de la fiscalité des revenus du travail vers la consommation et le patrimoine immobilier. Pour maîtriser les coûts considérables liés au vieillissement, il va falloir réformer sans retard les pensions de vieillesse, notamment en relevant l'âge légal de la retraite et en limitant les subventions implicites à la cessation anticipée d'activité, afin de permettre une transition progressive.

Pour assurer le retour des chômeurs à l'emploi, il est indispensable de réformer en profondeur toute une série d'institutions. L'adoption de la réforme du marché du travail constitue un pas dans la voie d'une réduction de la protection excessive dont bénéficient les travailleurs titulaires de contrats permanents, mais des incertitudes subsistent quant à la manière dont les tribunaux interpréteront certaines des nouvelles dispositions. Il faudrait veiller à ce que les

droits à indemnités de licenciement soient sensiblement réduits, au moins dans tous les nouveaux contrats comme prévu. Les employeurs et les travailleurs peuvent plus facilement choisir de déroger aux accords de branche. Néanmoins, il serait sans doute souhaitable de mettre un terme à l'extension statutaire des conventions collectives à toutes les entreprises. Afin de valoriser le capital humain, il y aurait lieu d'assouplir les conditions d'accès des jeunes au deuxième cycle de l'éducation et de la formation professionnelles. Les résultats des services publics de l'emploi régionaux devraient faire l'objet d'une évaluation comparative. Les bénéficiaires d'allocations de chômage devraient être davantage incités à rechercher un emploi.

Il faut recourir davantage à des instruments économiques pour la gestion de l'eau.

Les tarifs de l'eau devraient mieux refléter les coûts totaux, y compris les coûts d'opportunité liés à sa rareté et les coûts environnementaux. Il faudrait assurer un recouvrement des coûts plus transparent et plus large. La tarification volumétrique devrait être développée pour l'irrigation. Dans le même ordre d'idées, il serait envisageable d'assouplir certaines restrictions concernant les échanges de concessions. L'imposition de redevances de prélèvement dans les formations aquifères surexploitées permettrait de lutter contre leur sollicitation excessive, et il faudrait à cette fin consacrer des ressources adéquates aux mesures de contrôle. Il conviendrait d'assurer une meilleure gouvernance de la politique de l'eau en faisant participer à la gestion de l'eau un plus grand nombre d'intervenants outre le secteur de l'irrigation, comme des représentants de la communauté scientifique.



Extrait de :
OECD Economic Surveys: Spain 2010

Accéder à cette publication :

https://doi.org/10.1787/eco_surveys-esp-2010-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2011), « Résumé », dans *OECD Economic Surveys: Spain 2010*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/eco_surveys-esp-2010-2-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.